



COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUADELOUPE

Séance du 3 juillet 2018

DELIBERATION N° 2018/04

***confiant à l'Office de l'eau de Guadeloupe la programmation
et le financement d'actions et de travaux***

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, réuni le 3 juillet 2018, délibérant valablement,

- Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 213-13-1 et R. 213-50 à 71 et L. 213-13 à L. 213-14-2 ;
- Vu le décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;
- Vu l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'État aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;

•Vu l'arrêté préfectoral DEAL/RN/971-2017-10-03-002 du 3 octobre 2017 portant désignation des membres du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe ;

VALIDE le cadre d'intervention de l'Office de l'eau de Guadeloupe ;

CONFIE à l'Office de l'eau de Guadeloupe la programmation et le financement d'actions et de travaux.

Dans ce cadre, l'Office de l'eau arrête un programme pluriannuel d'intervention déterminant les domaines et les conditions de son intervention et prévoyant le montant des dépenses et des recettes nécessaires à sa mise en œuvre.

Par conséquent, l'Office de l'eau de Guadeloupe établit et perçoit des redevances pour prélèvement sur la ressource en eau, pour pollution de l'eau, pour modernisation des réseaux de collecte, pour pollutions diffuses, pour stockage d'eau en période d'étiage, pour obstacle sur les cours d'eau et pour protection du milieu aquatique, tel que prévu à l'article L. 213-14 du code de l'environnement.

Fait et délibéré à Basse-Terre le 3 juillet 2018,

La présidente du comité de l'eau et de la biodiversité

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie Gustave dit Duflo'. The signature is stylized with a long horizontal stroke and a vertical stroke extending downwards.

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO